

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) s'est réunie en session ordinaire le 10 Septembre 2016 à Douala, République du Cameroun, à l'hôtel IBIS, sous la présidence de Monsieur **Rafael TUNG NSUE BILOGO**, son Président.

Au cours de cette session, le Collège de la COSUMAF a adopté le rapport d'activités de la COSUMAF pour l'exercice 2015 ainsi que le budget 2017 de l'institution.

S'appuyant sur les orientations stratégiques du budget 2017, le Collège a réitéré sa volonté d'exécuter la feuille de route consacrée au développement du marché financier régional issue de l'étude prospective sur le potentiel du marché financier de l'Afrique Centrale et les mesures d'accompagnement. A cet égard, il a pris acte et s'est félicité, de la finalisation, de la « phase dite d'armement » portant sur la définition et la structuration fine du plan de développement du marché ainsi que des bonnes perspectives d'assistance des institutions partenaires au développement pour la mise en œuvre des différents chantiers.

Examinant la situation des mandats des membres de la COSUMAF, le Collège a donné pouvoir à son Président de prendre les dispositions prévues par les lois et règlements en vigueur pour régulariser la composition de l'organe de supervision du marché financier communautaire.

S'agissant de l'évolution de certains dossiers, le Collège s'est montré préoccupé de la situation sur la bonne fin d'une opération d'appel public à l'épargne, il a exhorté son organe exécutif à prêter une attention particulière sur l'état d'avancement de cette émission obligataire.

Fait à Douala, le 15 septembre 2016

Pour le Collège de la COSUMAF,

Le Président

Rafael TUNG NSUE

COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Tél.: +241 01.74.75.91
B.P. 1724 Libreville - GABON